



# La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage

Bernard Davasse

## ► To cite this version:

Bernard Davasse. La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Franck Bichindaritz. Qu'est-ce que le paysage ?, Jun 2004, Rennes, France. volume 2, pp.38-42, 2006. <halshs-00795804>

**HAL Id: halshs-00795804**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00795804>**

Submitted on 28 Feb 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage**

Bernard Davasse

*CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage), Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, Domaine de Raba, 33405 Talence cedex, bernard.davasse@bordeaux.archi.fr*

Cette communication ne vise pas à présenter une définition univoque et définitive du paysage, ou plutôt de la *notion* de paysage, mais à proposer quelques éléments de réflexion mûris dans un contexte pluridisciplinaire et pluriprofessionnel à l'occasion de l'élaboration du projet pédagogique de la formation des paysagistes DPLG de l'École d'architecture et de paysage de Bordeaux.

Ce projet pédagogique est le fruit d'un travail en équipe, réunissant des enseignants paysagistes, urbanistes, plasticiens, géographes, historiens, naturalistes, agronomes, architectes... Ses grandes orientations ne découlent pas seulement de leçons tirées de la pratique même de l'enseignement, mais aussi de réflexions nées au carrefour de deux expériences complémentaires : celle de l'exercice de la profession de paysagiste elle-même dans le domaine public ou privé et celle de la recherche interdisciplinaire sur les paysages telle qu'un certain nombre d'entre nous la conduisent au sein du CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage)<sup>1</sup>.

Il est important de préciser qu'il *nous* semble que *l'enjeu* actuel en matière d'enseignement du paysage n'est pas tant de donner une définition à la notion de paysage que de se positionner par rapport aux attentes sociales contemporaines dans le domaine du paysage et par rapport au rôle actuel et à venir des professionnels de l'espace (architecte, urbaniste, géographe, agronome, etc.), et plus particulièrement des paysagistes.

### **Une double dimension**

La plupart des auteurs s'accordent aujourd'hui à dire que le paysage se compose d'une partie objective et d'une partie subjective, fondée sur la sensibilité de l'observateur. Issue d'une réflexion longue de plusieurs années et d'un large consensus, la Convention européenne du paysage explicite bien ces deux aspects : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de

---

<sup>1</sup> Le projet pédagogique dont il est question ici est celui qui a été habilité lors du dernier contrat quadriennal (2002-2006). Les textes introductifs ont été publiés en 2004 sous le titre « Enseigner le paysage. Le projet pédagogique de la formation des paysagistes DPLG de Bordeaux » par le CEPAGE et l'EAPBx.

facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »<sup>2</sup>. Il est à noter qu'un troisième aspect est introduit en posant que le paysage relève à la fois du naturel et du social.

Le paysage est donc *à la fois* structure matérielle et objet culturel : il est ce que l'on regarde et, *en même temps*, le produit d'une représentation mentale, de ce que l'œil perçoit. Il désigne dès lors deux types de réalités :

- des réalités matérielles constituées par des éléments ou des groupes d'éléments naturels, créés par des sociétés humaines ou, le plus souvent, relevant d'interactions entre processus naturels et pratiques sociales.
- des réalités immatérielles qui relèvent de la perception et des représentations que l'on se fait des éléments précédents. Ces réalités sont très importantes, car elles conditionnent l'idée que se forment la plupart des gens sur la qualité du territoire qui se présente à leurs yeux.

### **Un paysage territorialisé en évolution**

Cette définition élargie porte en elle deux conséquences fondamentales.

D'une part, le paysage isolé de son environnement social et biophysique n'est qu'une apparence, qu'un décor plus ou moins éthéré. Inscrit dans le territoire, le paysage devient reflet d'une société sur un espace<sup>3</sup>. Sous-jacent au paysage, il y a donc un territoire, son organisation et son fonctionnement. Dès lors, le paysage ne désigne pas uniquement les sites dont on dirait spontanément qu'ils sont remarquables, mais l'ensemble des espaces, des territoires qui font notre quotidien, ce que l'on appelle paysage *ordinaire* (entrée de ville, plaine agricole jalonnée de pylônes électriques, cul-de-sac pavillonnaire...).

D'autre part, le paysage est interface, non seulement entre objectif et subjectif, autrement dit entre matériel et immatériel, mais aussi entre nature et société, autrement dit entre écosystèmes et systèmes sociaux. Il doit alors nécessairement faire l'objet d'une analyse globale, interdisciplinaire, se situant à la charnière des sciences de la nature et des sciences de l'homme et de la société. Cela permet de s'écarter d'une approche strictement biologiste des phénomènes naturels tout en réintégrant la dimension naturelle dans l'analyse des phénomènes sociaux. L'exploration de la durée et des dynamiques devient alors un moyen privilégié d'aborder une analyse du paysage allant à l'encontre d'une vision fixiste des phénomènes.

À ce double titre, le paysage peut faire l'objet d'une lecture sur le terrain. Il ne forme cependant pas un système complet et cohérent : certains éléments et certaines interactions indispensables à sa compréhension ne sont pas directement visibles, tout comme, bien entendu, le poids des systèmes de représentation collectifs et individuels.

---

<sup>2</sup> Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000, Série des traités européens, n°176, 2000, p.3

<sup>3</sup> Sur cette inscription du paysage dans le territoire, voir en particulier les textes congruents de I. Auricoste et de G. Bertrand dans les *Actes du Colloque « Patrimoine et Paysages culturels »*, Saint-Émilion, 30 mai-1<sup>er</sup> juin 2001, Bordeaux, Éditions Confluences, 2001, pp. 65-69 et pp. 77-81.

## **Un paysage transversal, global et pluriel**

Longtemps considérée comme trop complexe parce que polysémique, la notion de paysage est aujourd'hui en train de devenir une notion transversale, à la fois féconde et opérationnelle, propre à renouveler les pratiques disciplinaires et professionnelles. Cette ouverture pluridisciplinaire se combine avec une exigence de globalité.

Les éléments qui composent le paysage doivent être distingués et étudiés en tant que tels. Mais ce qui est fondamental, ce qui crée véritablement le paysage, le fait évoluer et lui donne son originalité, c'est l'ensemble des relations entre les éléments, les informations, les influences, les flux qui circulent d'un élément à l'autre et qui donnent aux différentes composantes leur rôle et leur importance relative.

À cette globalité, répond une pluralité de niveaux d'actions. Le paysage devient alors une notion pluridimensionnelle ouvrant sur une vaste palette d'actions, depuis l'intervention générale jusqu'à celle, ponctuelle, sur une de ses composantes. À cela se combine la diversité des intervenants. Il s'agit de l'ensemble des professions qui façonnent notre cadre de vie : paysagiste, architecte, géographe, agronome, forestier..., chacune possédant sa spécificité.

## **Paysage et environnement**

Accepter ces nouvelles dimensions permet de considérer le paysage comme une entrée dans le champ de l'environnement. L'environnement est ici compris comme l'ensemble des réalités visibles et invisibles dans lesquelles se manifestent l'imbrication des écosystèmes et des systèmes sociaux, et les interactions qui les solidarisent<sup>4</sup>. Le paysage est, on l'a vu, le résultat visible de cet ensemble d'actions, de comportements, d'activités socio-économiques à dominante agricole, industrielle, artisanale ou commerciale inscrites sur le territoire.

Aussi bien, cette conception de la notion de paysage se situe-t-elle à la croisée des politiques d'environnement et de développement, dans une stratégie globale d'aménagement du territoire. La notion de paysage marque l'irruption du sensible dans le champ de l'environnement, du développement et de l'aménagement du territoire. C'est en ce sens que le paysage couplé à l'environnement devient une notion opérationnelle pour la gestion des territoires.

Lorsqu'une société songe à conserver, à préserver ou à modifier les paysages en tant que tels, les perceptions conduisent à des comportements et à des décisions (non sans conflits entre groupe d'acteurs). Les actions qui résultent de ces décisions ne peuvent agir directement sur cette apparence qu'est le paysage : elles agissent sur le territoire, et ces actions se reflètent dans le paysage. L'analyse paysagère devient alors diagnostic et

---

<sup>4</sup> Je reprends ici à mon compte une définition de l'environnement donné dans S. Briffaud (rapporteur), Valeurs, pratiques et représentations sociales dans le domaine de l'environnement, *Colloque de prospective CNRS-INSU/SHS « Sociétés et environnements »*, Paris, 5-6 février 2004, *Comptes-rendus des Ateliers*, Paris, CNRS, 2004, pp. 31-40. Sur ce sujet, voir aussi B. Davasse, *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du moyen âge à nos jours. Une approche géographique de l'histoire de l'environnement*, Toulouse, GEODE, 2000, p. 9 et suivantes.

sert de base à des politiques d'intervention, notamment en aménagement du territoire. Du fait de son exigence de globalité, le paysage n'est pas un domaine d'intervention à juxtaposer à d'autres domaines : c'est une approche transversale pour mieux gérer le territoire et favoriser un développement spatial harmonieux.

## **Deux orientations possibles**

De ce qui précède, il paraît logique d'inférer qu'il en découle deux grandes orientations en matière de pédagogie dans le domaine du paysage :

1. *Le paysage comme sensibilisation au territoire et à l'environnement.* On utilise ici la dimension pédagogique et didactique du paysage. L'enseignement est d'abord une opération de sensibilisation aux problèmes d'environnements et d'aménagements, à travers l'intercesseur que constitue le paysage. Les apprentissages sont fondés sur un contact direct avec la complexité du réel. L'enseigné est placé en situation de recherche active : ses observations le conduisent à un questionnement, à la formulation d'hypothèses sur telle ou telle situation territoriale. En retour, il acquiert un savoir sur les rapports des sociétés à leur environnement ainsi que sur les problèmes qu'ils soulèvent.
2. *Le paysage comme projet de territoire*<sup>5</sup>. Il s'agit d'être capable non seulement de rassembler des connaissances mais aussi de concevoir des représentations partagées aptes à servir de fondement à un débat sur l'avenir des territoires. Les apprentissages se situent à la croisée de l'analyse des pratiques qui façonnent le paysage et de la compréhension des regards collectifs portés sur lui. Ces savoirs sont mobilisés pour apprendre comment agir sur le paysage, mais aussi avec lui, en insérant judicieusement les choix et leurs effets prévisibles dans le sens structurel et dynamique de tel territoire ou de tel autre.

Il est à noter que ces deux orientations ne s'opposent pas, mais qu'elles sont complémentaires, pouvant être mises en œuvre successivement, voire concomitamment.

## **Un enseignement renouvelé**

En définitive, la notion de paysage telle que l'on vient d'en donner les grands traits ici permet de jeter les bases d'un enseignement renouvelé dans le domaine du paysage. Cet enseignement va à l'encontre d'approches restrictives, basées sur une seule des dimensions de la notion de paysage.

---

<sup>5</sup> Le projet de paysage est ici pris dans une acceptation élargie telle qu'elle est développée à l'EAPBx. D'une part, il est considéré comme un processus intellectuel cheminant à partir d'un dessein initial jusqu'à une réalisation matérielle. D'autre part, il est, à la fois ou alternativement, un acte de conception et un acte de médiation. Dans ce dernier cas, l'intervention consiste à animer le dialogue entre les différents acteurs du territoire et à résoudre les conflits potentiels. Sur ce dernier sujet, voir S. Briffaud, Pour une pédagogie de la médiation paysagère. Une problématique pour la formation des professionnels du paysage, dans les *Actes du Colloque « Gérer les paysages de montagne pour un développement concerté et durable »*, Florac, 5-6 novembre 2002.

Ainsi, en va-t-il de l'approche qui se base essentiellement sur le ressenti ou de celle qui ne prend en compte que les éléments visibles. La première de ces approches fait de l'action sur le paysage un acte créatif égocentré, non théorisé. La vision de l'enseignement qui en découle est un enseignement par cooptation, basé sur des pratiques factuelles difficilement reproductibles. La seconde approche fait du paysage un thème parmi d'autres d'une démarche analytique qui n'arrive pas à rendre compte de toute la complexité du réel. L'enseignement est alors organisé sur la base de la juxtaposition de simples champs disciplinaires, loin de l'intégration des savoirs et des savoirs-faire et de leur mise en relation que demande l'apprentissage des moyens et des façons d'agir sur le territoire.